

lui. Puis il y avait un autre monsieur des Iles-Britanniques. Sur le moment, je ne me rappelle pas son nom. Je suis allé au Palais de justice de Montréal où la Commission tenait ses séances, et il m'a été aussi visible que le nez au milieu du visage que ces messieurs étaient bien décidés à favoriser une Banque centrale. Un frère de l'honorable représentant de Montarville (l'honorable M. Beaubien) rendit témoignage. Il favorisait un établissement de change pour la monnaie, et il jugea nécessaire la création d'une Banque centrale. D'excellents banquiers, les plus importants, m'ont dit qu'un établissement de change à Montréal n'aurait pas plus de chance de régulariser le prix de l'argent que la Coopérative du blé n'en avait quand elle défia la création et entreprit de faire osciller les prix mondiaux du blé, bien qu'elle ne détint que cinq pour cent de la production mondiale. En faveur de l'établissement de la Banque centrale, on apporte ce prétexte: nous sommes sous la domination de New-York. On allègue que l'échange s'opère, non pas à Montréal, ou ailleurs au Canada, mais à Londres ou à New-York. Des directeurs de banques m'écoutent en ce moment, et si je fais erreur, ils peuvent me contredire quand j'affirme qu'il est possible d'avoir tout l'échange nécessaire, et que le prétexte apporté ne vaut guère.

Les honorables sénateurs ne savent peut-être pas que si nos banques sont dépossédées de leur droit d'émettre des billets, la moitié de leurs succursales en ce pays, y compris le Nord-Ouest, seront fermées, parce que les banques ne pourront plus les alimenter de l'argent nécessaire à la poursuite de leurs opérations. A vous de juger, honorables sénateurs, des conséquences, si un village sur deux perd sa succursale, de juger encore si la population bénira ou maudira M. Brownlee, le cinquième membre de la Commission, dont la voix a été prépondérante. Pour encaisser un chèque, les gens ainsi désavantagés devront se rendre au village voisin, peut-être même aller plus loin. Si les banques perdent leur pouvoir d'émission...

L'honorable M. McMEANS: Dans quelle mesure cela amoindrira-t-il leurs profits?

L'honorable M. CASGRAIN: Je ne suis pas un banquier, je ne puis donc répondre à l'honorable sénateur. Je lui répondrais si je le pouvais, mais je ne le peux pas. Au lieu de voir améliorer leur sort, les cultivateurs verront empirer; ils n'auront plus à leur disposition que la moitié des banques. Les cultivateurs penseront peut-être que ce sera une Utopie, qu'il leur sera facile d'emprunter de l'argent à la Banque centrale, et même à très

L'hon. M. CASGRAIN.

longue échéance; mais cette Banque centrale ne sera malheureusement pas une banque commerciale.

L'honorable M. McMEANS: A l'heure actuelle, les banques ne prêtent pas d'argent.

L'honorable M. CASGRAIN: Elles en ont assez prêté.

L'honorable M. POPE: De toute façon, les cultivateurs ne peuvent pas en obtenir; à quoi sert donc toute cette discussion?

L'honorable M. CASGRAIN: Cette Banque centrale est supposée manier les finances fédérales, peut-être même les finances provinciales. Toutes les banques seraient très heureuses de manier les finances du Dominion — la Banque de Montréal, la Banque du Commerce, ou la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Cela ne créerait aucune difficulté.

La Banque centrale doit alors avoir l'absolu contrôle de la réserve d'or. J'ignore ce que cela signifie, mais je suppose que cela signifie quelque chose.

La Commission d'enquête se composait de cinq membres. Deux d'entre eux, Lord Macmillan et Sir Charles Addis, des étrangers dans les affaires canadiennes, se sont prononcés en faveur d'une Banque centrale. Chacun d'eux était, comme on dit en italien, un straniero. Et quand un Italien emploie ce qualificatif à l'adresse de quelqu'un, il lui décoche la pire insulte qu'il puisse trouver.

Outre ces deux messieurs, il y avait Sir Thomas White, homme merveilleusement doué. Gradué d'université, il devint avocat, puis répartiteur en chef de la cité de Toronto, pour ensuite devenir gérant général de la National Trust Company. Avant 1911, il avait toujours été un libéral. C'est alors que, dans la mémorable élection tenue la même année, Sir Robert Borden, qui entreprenait de former son ministère, explora le pays à la recherche d'un homme à qui confier les finances nationales. Il scruta les Provinces Maritimes, et ne trouva personne.

Quelques honorables SENATEURS: Oh! oh!

L'honorable M. CASGRAIN: Il chercha alors dans Québec, mais en vain.

Quelques honorables SENATEURS: Oh! oh!

L'honorable M. CASGRAIN: Puis il se rendit au Manitoba, et le nom de mon vieil ami Bob Rogers fut mentionné, mais Sir Robert dit: "Oh non, ce n'est pas l'homme de la situation."

Quelques honorables SENATEURS: Oh, oh!

L'honorable M. CASGRAIN: Il alla ensuite dans la Saskatchewan et dans l'Alberta, et franchit les Rocheuses pour explorer la Colombie-Britannique; mais il ne put trouver un seul conservateur qui fût de taille à occuper le